

# Pourquoi les Télécoms intéressent tant les capitalistes

Si le capitalisme français veut combattre la crise et se mettre en bonne position pour récupérer les avantages d'une éventuelle reprise, il doit moderniser fortement son appareil productif.

Pour augmenter la productivité et réduire le coût de la main d'oeuvre salariée dans les activités de production comme celles des services, il lui faut passer à l'automatisation et à l'informatisation de certaines branches industrielles. En effet, certaines tâches confiées jusque là à des travailleurs (OS) en arrivent à un tel degré de simplification que des machines peuvent les prendre en charge. C'est le cas par exemple du tri. Dans les secteurs des services l'informatique permet de remplacer la gestion et la manipulation des fichiers par des opérateurs en nombre réduit (par exemple : les centres de renseignement).

Cela peut être une issue à la crise en permettant un redéploiement des investissements dans le secteur des biens d'équipement. Ce redéploiement doit être favorisé par l'apparition d'un marché et par la garantie que ces investissements ne subissent pas les fluctuations trop importantes des profits. D'où la nécessité que l'Etat bourgeois se porte garant du projet.

Ce marché est conditionné par l'apparition de divers éléments existants déjà dans l'infrastructure économique mais qui demandent à être développés. C'est ce que souligne le rapport Nora qui propose l'aide de l'Etat dans ces domaines. Quatre propositions y sont faites:

- des sociétés de services informatiques généralisant de nouvelles techniques de gestion;
- la mini informatique qui rend accessible au PME ce type de matériel et accroît donc la surface de la demande;
- les composants pour assurer une industrie de "matière première" élémentaire qui jusqu'ici, vu son prix, faisait obstacle à la fabrication du matériel informatique;
- la centralisation de la recherche informatique en lui donnant un statut propre à dépasser les besoins particuliers de tel ou tel trust.

En ce qui concerne la garantie étatique, trois objectifs sont désignés prioritairement. D'abord favoriser l'unité du projet pour qu'il soit bénéfique à l'ensemble des trusts, sans être inféodé aux intérêts particuliers de certains. L'Etat assure donc la cohérence